

MAIRIE – 2 rue du Pigeonnier 71 160 RIGNY SUR ARROUX ☎ 03 85 53 12 95 mairie-rigny-sur-arroux@wanadoo.fr	Département : Saône-et-Loire Arrondissement : Charolles Canton : Gueugnon Commune : Rigny-sur-Arroux
---	---

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26/09/2017

Présents : G. GRANGER, T. VOYARD, C. BONNET, G. FORET, P. BERNARD, P. TEIXEIRA, B. BARROIS, D. JACOB, L. SŒUR, G. DESCREAUX, B. FONDARD, P. DEVILLARD, D. CLOIX

Absents : G.BONNOT pouvoir à D. JACOB,

Secrétaire de séance : C. BONNET

Date de convocation 23/09/2017

Durée de la séance : 4h00

1) Adoption du compte-rendu du conseil du 20 Juin 2017

Le compte-rendu de la dernière séance du conseil municipal en date du 20 juin 2017 a été adopté à l'unanimité.

2) Enquête publique Mr VIARD

Le maire informe le Conseil Municipal que Mr VIARD a déposé, auprès de la préfecture, une demande d'autorisation relative à la conception d'un centre d'allotement de 3 910 bovins destinés à l'exportation en complément de son activité initiale de production de bovins d'engraissement et de vaches allaitantes,

Le dossier a été soumis à enquête publique du 22 aout au 22 septembre 2017 sur les communes de Digoin et Rigny sur Arroux, et les conseils municipaux des communes concernées doivent formuler leur avis sur le projet au plus tard dans les 8 jours suivant la clôture de l'enquête.

Après lecture faite par Mr le Maire des positions du délégué FDSEA de la commune et des organisations professionnelles de Saône et Loire, le Conseil municipal, bien que favorable à l'activité agricole locale, s'interroge sur l'emplacement choisi pour implanter un tel centre d'allotement et propose que celui-ci soit réalisé sur un terrain à proximité des grands axes routiers,

Ce projet, situé en zone urbanisée, générera des nuisances sonores et olfactives pour les riverains,

Le conseil municipal émet les plus vives réserves sur l'accès envisagé, car il traversera la rigole de l'Arroux nécessitant le passage de véhicules lourds sur un pont inapproprié et

vieillissant, il fait le constat du danger qui sera créé aux intersections de notre voie communale avec la départementale 994.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal, après un vote à bulletin secret (à 12 voix contre 2) se dit défavorable à l'utilisation du chemin communal de VOLGU pour le transit de véhicules lourds généré par cette activité.

3) Demande de Subvention de Mr LACHAIZE Michael

Le maire présente à l'assemblée la requête de Mr LACHAIZE Michael, qui sollicite une subvention de la commune destinée au financement de location d'une nacelle lors d'une séance de baguage de cigogneaux. La facture MICHAUD LOCATION s'élève à 129.60€. Le conseil municipal propose à Mr LACHAIZE de formuler sa demande en début d'année prochaine, au moment des attributions des subventions, sous couvert d'une association.

4) Projet de statuts du SINETA

Le maire informe que lors de son dernier comité syndical, le SINETA a délibéré pour le rajout des suppléants à la composition de celui-ci, ce qui entraîne la modification des statuts. Afin de rendre cette décision effective, la commune de Rigny sur Arroux doit se prononcer sur le projet de statuts. Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité.

5) Encaissement d'un Chèque GROUPAMA (Rideau salle des fêtes)

Gilbert GRANGER présente au conseil municipal les chèques reçus de Groupama pour le remboursement du Rideau de la salle des Fêtes déchiré. Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'encaissement des 2 chèques suivants :

- 213.33 € correspondant au remboursement par l'association de la cantine scolaire

Et

- 49.79 € correspondant au remboursement par l'assurance AXA.

6) Encaissement d'un Chèque GROUPAMA (Pompe à chaleur)

Le maire informe le conseil municipal du remboursement GROUPAMA d'un montant de 7 136.00 € correspondant à la réparation du système de rafraichissement de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à encaisser le chèque.

7) Projet de Temps Partiel de droit sur la Commune de Rigny sur Arroux

Le maire informe du projet de délibération d'un temps partiel de droit sur la commune de Rigny sur Arroux suite à la demande formulée par écrit de Mme DUBRION, secrétaire de mairie. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce projet.

8) Décision modificative : budget Assainissement

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2017 :

Section de fonctionnement – Dépenses
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles
Article 6742 – Subvention exceptionnelle d'équipement : + 36 214.00 €

Section de fonctionnement – Dépenses
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement
Article 023 – Virement à la section d'investissement : -36 214.00 €

Section d'investissement – Recettes
Chapitre 021 : Virement de la section d'exploitation : - 36 214.00 €

Section d'investissement – Dépenses
Article 2111 – Terrains nus : - 36 214.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE la décision modificative.

9) Décision modificative : budget Lotissement

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2017 :

Section de fonctionnement – Dépenses
Chapitre 66 : Charges financières
Article 66111 – Intérêts réglés à l'échéance : +1.00 €

Section de fonctionnement – Dépenses
Chapitre 043 : Opération ordre intérieur de la section
Article 608 – Frais accessoire sur terrain en cours d'aménagement : + 1.00 €

Section de fonctionnement – Recettes
Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert entre section
Article 71355 – Variations des stocks des terrains aménagés : +1.00€

Section de fonctionnement – Recettes
Chapitre 043 : Opération d'ordre à l'intérieur de la section
Article 796 – Transferts de charges financières : +1.00€

Section Investissement – Dépenses
Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre section
Article 3555 – Terrains aménagés : +1.00€

Section Investissement – Recettes
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées
Article 1641 – Emprunts : -1.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE la décision modificative.

10) Projet d'adressage

Le maire présente un projet d'adressage sur la commune de Rigny sur Arroux, celui-ci constitue l'une des étapes clé pour le déploiement d'un réseau fibre optique.

Des devis seront demandés à l'entreprise ADAGE et à La POSTE pour la numérotation des maisons et appellation des rues. Ce projet sera inscrit au budget 2018.

11) Remplacement Lave-vaisselle salle des fêtes

Le maire propose le remplacement du lave-vaisselle de la salle des fêtes, 2 propositions ont été établies par l'entreprise PERRIER. Les conseillers jugeant le coût d'un lave-vaisselle trop important charge Mr VOYARD de négocier le tarif.

12) Divers :

- **Versement FPIC** : La commune va recevoir l'attribution d'un versement de 5 066 €.
- **Contentieux Consorts DE PONNAT/ COMMUNE** : Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une audience a eu lieu le Vendredi 08 septembre 2017 pour l'affaire du permis de construire accordé à M.GAY contesté par les consorts DE PONNAT et l'Association. Le jugement sera rendu dans un délai de 2 mois.
- **Tennis** : une assemblée extraordinaire aura lieu le 09 octobre, le président est démissionnaire de son poste et à ce jour personne ne souhaite le remplacer.
- **Cantine scolaire** : malgré leurs différentes actions menées tout au long de l'année, la cantine scolaire présente à la fin de l'exercice 2017 un déficit de 927 €, elle sollicite la commune pour obtenir une subvention exceptionnelle de 1 000€. Après avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité. Concernant la réfection de la salle à manger, le conseil municipal décide de financer les travaux et de contacter une entreprise extérieure pour les réaliser.

- **Ecole** : Le maire informe le conseil municipal de la nécessité de fermer tous les portails côté rue, cela éviterait une intrusion facile et rapide conformément aux recommandations de Mme l'Inspectrice lors de sa visite de rentrée. Ces travaux, après consultation des entreprises concernées, seront inscrits au budget 2018. Mme RAMEAU, directrice de l'école, demande que l'alarme sonore soit amplifiée, elle est peu audible de l'intérieur des classes et de la cantine. NCDD est déjà intervenu concernant ce souci, le volume de l'alarme est au maximum. Le conseil municipal demande à Mr le Maire de recontacter NCDD. Concernant l'ordinateur de Mme la directrice de l'école, le maire propose dans un premier temps de faire intervenir une entreprise pour vérifier le matériel. Cette intervention sera programmée pendant les vacances de la Toussaint.
- **Taxi BORIS** : Le maire informe que le taxi BORIS souhaite la place de parking existante sur la commune de Rigny situé sur le parking de la mairie.
- **Ecole** : Un devis pour la mise en place d'un ensemble lave-linge et sèche-linge à l'école est présenté aux conseillers. Celui-ci est de 1013.98 €. Les élus acceptent le devis.
- **Litige** : Le maire présente un courrier de Mr LELONG concernant le petit pont à proximité de sa propriété, le conseil municipal propose d'inscrire ces travaux sur le budget Voirie 2018. Une étude sera demandée à l'entreprise COLAS et BOUHET.

TOUR DE TABLE

- **G. GRANGER** informe que l'entreprise BODET est intervenue dans le clocher de l'église, l'échelle est très mauvais état, le maire propose de consulter des sociétés afin de nous établir un devis. Il informe aussi que la commune de Rigny a été victime d'un vol le mardi 19 septembre entre 08h45 et 09h30, du petit matériel neuf a disparu.
- **T.VOYARD** informe que nous avons reçu 4 propositions pour le renouvellement du contrat du photocopieur.

- **C. BONNET** informe que Mr CHALAND demande de limiter la départementale 994 à 70, une demande sera faite à la DIR.
Il informe aussi qu'au niveau de la Communauté de Communes, plusieurs réunions ont eu lieu, des délibérations seront à prendre très prochaines. Une commission concernant les OM aura lieu le Mardi 14 Novembre à 17h30 à la salle des Fêtes de Rigny.

FIN DE LA SEANCE : 21h30

G. GRANGER	T. VOYARD	C. BONNET	D. JACOB
P. BERNARD	G. FORET	P. DEVILLARD	G. BONNOT
B. FONDARD	D. CLOIX	B. BARROIS	G. DESCREAUX
L. SOEUR	P. TEIXEIRA		